

RÉUNION DU BUREAU DU
JEUDI 11 JUIN 2026

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 11 juin 2026 à 15h00 à la Salle du Conseil, au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre
Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale
Mme Cécile DASQUE	Directrice de l'ADIL
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante l'INDECOSA CGT

Représentés :

M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental- Maire de Lannemezan Donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE
-------------------------	--

Excusé :

M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF
-------------------------	------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Pascale PEREZ	Secrétaire administrative, secrétaire de séance

BAGNERES DE BIGORRE – BATIMENTS A – B1 – B2 – C RESIDENCE LA PASSERELLE – TRAVAUX D'AMELIORATION THERMIQUE ET REHABILITATION DE 72 LOGEMENTS (PHASE 2) APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

PRESENTATION

Bâtiments A - B1 - B2 – C de la résidence La Passerelle à Bagnères de Bigorre : bâtiments A et C - R+3 (12 T1, 16 T2, 16T3, 8T4), bâtiment B1, B2 - R+2 (12 T2, 12 T3) l'ensemble représentant 72 logements.

TRAVAUX ENVISAGES

- L'amélioration thermique des bâtiments : remplacement des fenêtres, isolation par l'extérieur, installation de la ventilation mécanique contrôlée, renforcement de l'isolation des combles, remplacement des chaudières gaz par des chaudières plus performantes, remplacement des robinets thermostatiques et des thermostats.
- La réhabilitation des logements : sécurité électrique, révision de la plomberie et du sanitaire, remplacement partiel de robinetterie, mise en place d'économiseurs d'eau, réfection totale des couvertures en ardoises naturelles.
- La réhabilitation des parties communes : mise aux normes des gardes corps des escaliers, remplacement de l'éclairage des escaliers.
- Travaux sur l'extérieur : amélioration des accès aux entrées : réaménagement du trottoir, mise en place d'auvents sur entrées et remplacement des portes de hall, peinture des éléments de façade non isolés par l'extérieur.

CONCERTATION DES LOCATAIRES

Une réunion s'est tenue le 24 mai 2023 pour présenter le projet de réhabilitation aux locataires. Un questionnaire de décision a été adressé le 31 mai 2023 aux 66 locataires en place. 68 % des locataires interrogés ont répondu favorablement, 2 % défavorablement et 30 % n'ont pas répondu.

PLAN DE FINANCEMENT

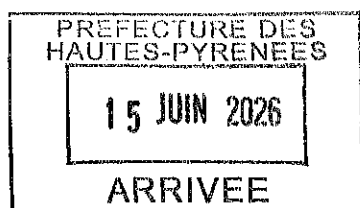
Suite à l'appel d'offres le plan de financement est le suivant :

Coût de revient global : 3.168.255,00 € TTC (soit 44.004,00 € TTC par logement)

Financement	Montant TTC	Taux
Prêts ECO PRÊT–CDC 20 ans et bonification amiante (taux livret A - 0,45 %)	1 668 000,00 €	52,65 %
Prêts PAM–CDC 20 ans (taux livret A +0.60 %)	100 044,00 €	3,16 %
Subvention ETAT	288 000,00 €	9,09 %
Subvention Région-FEDER	288 000,00 €	9,09 %
Fond propre	235 708,00€	7.44 %
Reprise de provision gros entretien OPH 65 et assurance DO	588 503,00 €	18,57 %
Total :	3 168 255,00 €	100,00 %

Taux actuel du livret A = 1,50 %

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, approuvent le projet et le plan de financement et autorisent à l'unanimité, M. le Directeur Général, avec faculté de substitution, à signer les contrats de prêts et la demande de réalisation des fonds.



Certifié exécutoire le : 15 JUIN 2026

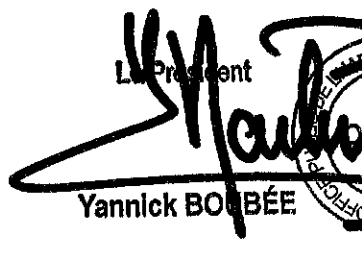
Nom/Prénom :

Qualité :

Cachet et signature :

Publié le :

15 JUIN 2026

Le Président

 Yannick BOUBÉE

